

Mme BOISTON	Déléguée des parents
Mme SOCIE	Déléguée des parents
Mme ESTIENNEY	Déléguée des parents
Mme RAOUL	Professeure des écoles
Mme JOUILLEROT	Professeure des écoles
Mme TOURDOT	Professeure des écoles
Mme WEINACHTER	Professeure des écoles (excusée)
M. COUTELLE	Professeur des écoles
Mme LIEVREMONT	Présidente de l'association des parents d'élèves
Mme CHALET	Agente Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles
Mme SHCLICHTER	Agente Territoriale Spécialisée des Ecoles Maternelles
Mme CATRIN	Directrice du périscolaire
M ENDERLIN	Directeur Général des Services de la CCPR
Mme GAUTHEROT	Conseillère municipale pour la commune de Buthiers
M. BERGER	Maire de la commune de Cromary
M. NOIROT	Conseiller à la commune de Perrouse
M. MARCHAL	Maire de la commune de Sorans
M. ROBERT	Directeur de l'école

1. Point sur les projets pédagogiques du dernier semestre,

Semaines vélo :

Du 13 au 24 mai ; les élèves de la PS au CM2 ont travaillé les compétences du SRAV en s'appuyant sur des ateliers spécifiques et des parcours en condition tracés sur le parking parents.

Fête de la nature :

Participation des MS-GS, CP et CE1 : premier prix « art visuel ». L'école remporte un lot de plantes aromatiques.

Déplacement des CE1 chez leurs correspondants de Marchaux :

Ce déplacement concrétise une année d'échanges avec leurs homologues.

A venir :

20/06 Cérémonie de fin d'école primaire pour les 12 CM2.

21/06 Fin 7 séances qui ont permis aux élèves de la PS au CM2 de se confronter à des films loin des standards grand public avec la sortie des maternelles à Rioz pour la farandole des couleurs.

28/06 Fête de l'école le 28 juin à partir de 17h00, spectacle à partir 18h00.

2. Fonctionnement et organisation de l'école 2024-2025,

a. Grands axes de travail :

L'école est labellisée en démarche de développement durable niveau 1.

L'école est aussi labellisée Phare (prévention harcèlement à l'école et lutte contre les discriminations et le racisme).

Un nouveau plan nous a été confié : santé mentale des élèves.

L'école a sensibilisé les parents et les élèves de cycle 1 à l'hygiène du sommeil en sollicitant le service sanitaire des étudiants en santé. L'école a effectué une nouvelle demande au SSES sur le sujet de l'alimentation en particuliers en cycle 2.

Le site de l'école héberge une nouvelle page intitulée « conseils » qui proposera aux parents les résultats des différentes ressources possible pour les accompagner tout au long de la scolarité de leur enfant.

b. Rentrée de septembre : le choc des savoirs

Le directeur présente les grands changements attendus pour la rentrée de septembre :

- Les objectifs de fin de cycle seront remplacés par des objectifs annuels,
- Les programmes de mathématiques aborderont plus tôt les fractions et les nombres décimaux en favorisant une approche concrète et imagée ("méthode de Singapour"),
- Des manuels labellisés, obligatoires en mathématiques et en français dans le 1er degré,
- Financer l'achat des manuels en mathématiques et lecture au CP et au CE1 afin que tous les élèves et leur professeur en soient dotés,
- À l'école élémentaire, sortir d'une doctrine de passage quasi systématique en classe supérieure et promouvoir les dispositifs de remédiation (stages de réussite, accompagnement personnalisé, tutorat) avant redoublement. Sachant que le dernier mot sera rendu aux professeurs pour la prescription de dispositifs de remédiation et le redoublement des élèves,

- Evaluations nationales du CP au CM2 (2 évaluations en CP puis CP et CE1, puis CP, CE1 et CM1 et désormais : du CP au CM2).

c. Point sur l'organisation de la répartition des classes

Nous aurons 11 élèves de plus que cette année, portant l'effectif à 139.

(Détail par village)

Je profite de ce point pour répondre à la question que m'a adressée les délégués des parents d'élèves : comment les classes sont-elles constituées ?

Bulletin officiel

« Après avis du conseil des maîtres, le directeur répartit les élèves en classes et en groupes et arrête le service de tous les enseignants nommés à l'école. Dans le cadre du projet d'école, il organise les éventuels échanges de service. »

C'est l'intérêt premier des élèves qui nous guide dans l'élaboration des classes.

A ce texte, s'ajoute les conseils et les demandes de notre hiérarchie :

« Je vous remercie de porter une attention particulière aux classes de GS, CP et CE1 afin de limiter leurs effectifs. »

Lorsque les effectifs impliquent une répartition des élèves d'un même niveau sur plusieurs classes, il convient ici encore **de privilégier l'hétérogénéité.**

Il n'est en effet absolument pas judicieux et peu propice à l'émulation de regrouper tous les élèves en difficulté d'un même niveau dans la même classe, que ces difficultés concernent les apprentissages ou le comportement.

De la même façon, il convient d'éviter, autant que possible, de constituer des groupes d'élèves d'un même niveau **inférieurs à six.**

Conclusion : il est rarement possible de répondre à toutes ces conditions sur tout le temps de classe. Néanmoins, grâce à certains échanges de services, nous arrivons à dégager quotidiennement des temps durant lesquels ces conditions sont réunies.

A mon niveau, j'en ajoute une contrainte : si certaines familles souhaitent que frères et sœurs soient ou ne soient pas réunies nous en tenons compte.

Enseignant(s)	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Total
L.ROBERT	19									19
C.RAOUL		23								23
L.JOULLEROT			8	17						25
D.WEINACHTER					19	6				25
S.TOURDOT						16	7			23
F.COUELLE							6	18		24

• La classe de GS-C/P bénéficiera de l'ATSEM de PS de 09h30 jusqu'au début de la récréation à 10h15 et de l'ATSEM de MS de la fin de la récréation à 10h30 et jusqu'à 11h30. Ainsi que du décloisonnement de début d'après-midi où Mme RAOUL prendra les GS pendant la sieste des MS,

« La classe de GS-C/P bénéficiera d'une ATSEM de 08h30 à 16h30, ainsi que du décloisonnement de début d'après-midi où Mme RAOUL prendra les GS pendant la sieste des MS » (*mise à jour suite à la nomination d'une ATSEM supplémentaire à Perrouse.*)25/06/2024

• La classe de CE1-CE2 bénéficiera du décloisonnement en début d'après-midi lorsque Mme Tourdot prend tous les CE2 et M. ROBERT tous les CM1.

3. Projet porté devant le Conseil National pour la Refondation de l'École,

Pas d'avancée pour le moment.

4. Intervention du périscolaire,

Présentation du travail réalisé.

5. Intervention de la communauté de communes,

L'école de Perrouse a été retenue pour mener une réflexion sur la cour et son environnement proche. Les idées ont été priorisées (de l'ombrage de la cour et des bâtiments à la réalisation d'un point d'eau pédagogique) et seront mises en œuvre lorsque le budget communautaire le permettra.

6. Questions des délégués des parents d'élèves,

Question relative à l'encadrement des sorties scolaires :

Selon le bulletin officiel du 29/06/2023. On distingue 3 type de sorties :

1. les sorties scolaires avec nuitée : ce qu'on appelle généralement les classes vertes ou les classes de mers, etc.
2. les sorties scolaire sans nuitée et qui dépassent la demi-journée de classe (sorties avec les correspondants ou visite du collège par exemple),
3. les sorties de proximité pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe.

Avec l'encadrement suivant en élémentaire :

1. les sorties scolaires avec nuitée : deux adultes dont au moins un enseignant pour 24 élèves,
2. les sorties scolaire sans nuitée : deux adultes dont au moins un enseignant pour 30 élèves,
3. les sorties de proximité : à l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe.

L'accompagnement de parents n'est donc pas obligatoire pour une sortie de type cinéma à Rioz.

7. Intervention de l'association des parents d'élèves

Mme Lievremont souligne la part importante du budget transport dans les financements des activités.

Mme Lievremont rappelle son départ du poste de présidente à la rentrée de septembre 2024

Signatures :

